

COMMUNIQUÉ *de presse*



La CGT-RATP reste résolument opposée à la fin des régimes spéciaux de retraite !

La CGT-RATP, 1^{ère} organisation syndicale de la RATP, continue d'exprimer sa ferme opposition à la suppression des régimes spéciaux de retraite et nous réaffirmons notre engagement à protéger les droits des travailleurs.

Même après la parution des décrets, la réforme des retraites du Gouvernement reste injuste, injustifiée et brutale.

Nous sommes convaincus que le régime spécial de retraite est fondamental, car ce régime ouvre à un départ anticipé adapté aux besoins et aux défis spécifiques des travailleurs des transports, pouvant leur assurer un droit à prendre leur retraite en bonne santé.

Ce n'est pas un scoop, les salariés du transport travaillent dans des conditions difficiles comme, l'exposition quotidienne à la pollution aux particules fines dans les espaces ou encore la conduite en zones urbaines très denses par exemple...

De plus cette réforme ne contribuera pas à ranimer l'attractivité de nos métiers de Service public dont souffre aujourd'hui l'entreprise publique.

Enfin, elle fragilise le financement à venir de notre régime de retraite. Un problème de soutenabilité va rapidement être constaté. Un prétexte pour que la fameuse « clause du grand-père » devienne un droit qu'il faudra supprimer à tous les agents en poste.

En cette période de congés payés, les militants CGT-RATP continuent à œuvrer auprès des travailleurs afin de préparer une rentrée sociale revendicative.

Paris, le 31 juillet 2023

 communication@cgt-ratp.fr

 01 44 78 53 61

 www.cgt-ratp.fr

 85 rue charlot
75003 Paris